



Nouvelles modalités

De participation et d'inscription au Salon 2020

BREIZH LITTERAPLUME

- Le salon Breizh Littéraplume est ouvert aux auteurs, aux illustrateurs et aux relieurs. Le salon est limité à 40 participants. Faute de place, les maisons d'édition ne sont plus admises.
- Les auteurs ne peuvent pas participer au salon plus de 3 années consécutives, à moins qu'ils ne présentent une nouveauté. Toute demande est soumise à l'acceptation d'une Commission spécialement constituée.
- Un document «Demande de Participation» sera mis en ligne sur le site de Breizh Littéraplume à partir du 1er mars 2020, (Site : breizh-litteraplume.com). **Il sera à imprimer et à nous retourner SANS règlement.**
- La Commission désignée à cet effet se réunira rapidement pour sélectionner, parmi les premières demandes, les 40 auteurs qui seront retenus pour participer au Salon.
- Ceux-ci recevront un mail pour leur annoncer que leur candidature est retenue, **accompagné d'un Bulletin d'Inscription à nous retourner AVEC le règlement de l'emplacement afin de confirmer l'inscription.**
- La Commission aura également sélectionné une quinzaine de demandes pour constituer une «liste d'attente». Les auteurs concernés en seront informés et seront contactés si «une place se libère».
- Les auteurs non retenus seront également informés par mail.
- Aucune préinscription ou reconduction ne sera prise pour l'année suivante. Les auteurs souhaitant participer devront nous recontacter chaque année.

Les emplacements :

- Le prix des emplacements d'environ 1 mètre 20 avec 1 ou 2 chaises est fixé à 20 € ; faute de place un exposant ne pourra réserver qu'un seul emplacement.

(Les besoins spécifiques devront être signalés lors de la demande de participation).



l'Equipe de Breizh Littéraplume